# **Féminisation**

Le Comité Régional a décidé cette année de mettre à l'honneur les 40 nouvelles encadrantes de la saison toutes commissions confondues.

A l'occasion de cette Assemblée Générale Régionale Ordinaire le Comité a présenté ces 40 encadrantes à l'Assemblée et leur a offert un lot « peignoir » pour les remercier de leur engagements d'encadrantes dans le mouvement associatif et sportif.

Georges ROELANTS, Président adjoint officie la séance.

#### Sont nommé:

- BAILLEUL Pascale
- GZEGROZEWSKI Claude
- BARBIER Héloïse
- HACHEM GAY Isabelle
- BARROY Katia
- HOCHART Hélène
- BERJOT Céline
- JOUGLEUX Nathalie
- BOYAVALLE Sylvie
- LEBRUN Graziella
- CASTRE Nadine
- LEFEBVRE Nathalie
- D'HARLINGUE Pascale
- LETENEUR Pauline
- DELAGE Mathilde
- MEUNIER Clémence
- DELECOURT Christelle
- MOUY Marie
- DEPRETZ Cécile
- NATONEK Karine
- DESCHARLES Karine
- NIVEL Laura
- DEVRED Cécile
- NOEL Céline
- DUHAMEL Stéphanie
- NORMANI Brigitte
- DURIEUX Dominique
- PLUVINAGE Pascale
- DUREUX Marine
- RASSINON Amélie
- DUYCKE Laurence
- RASSINON Valérie
- FAVIER Murielle
- SOREL Edith
- FAVIER Nathalie
- VANDERDONCK Sandrine
- FURNE Myriam
- VINCENT Carole
- GAKYERE PRESSEZ
- Emilie WARNIER
- Dorothée
- GRARD Caroline
- WAUTHIER Catherine

# Intervention de Jean-Louis Blanchard

Annexe 7

Monsieur Jean louis BLANCHARD président de la FFESSM, salue l'assemblée et rappelle qu'il a toujours plaisir à venir dans la région. Il remercie l'ensemble du comité pour ses travaux et l'accueil chaleureux qui lui est réservé

Il accepte de nous dire quelques mots sur l'évolution de la Plongée sportive en Piscine et sur le découpage territorial.

### La Plongée sportive en piscine (PSP)

La PSP approche deux mondes : la plongée scaphandre autonome et la compétition.

C'est en amont plusieurs années de travail et cette discipline est testée depuis 3 ou 4 ans maintenant.

Il faut reconnaître qu'elle suscite un certain engouement et se répand très rapidement.

Il existe déjà des rencontres inter-club, régionales et interrégionales.

L'activité se déroule en piscine, Elle concerne les plongeurs en scaphandre mais ne demande aucun investissement supplémentaire puisque Le matériel utilisé est le même et les 4 disciplines existent déjà. On y trouve la dimension compétitive : entraînements, performances, chronos.

Cette discipline n'a rien à voir avec le monde de la technique. On y parle le même langage que les apnéistes ou les nageurs avec palmes par exemple.

Des stages régionaux de juges et de chronométreurs vont se mettre en place, Ce ne seront pas des MF1 ou des MF 2 qui pourront exercer, ce n'est d'ailleurs pas leur rôle.

Le nombre de pratiquants est de plus en plus important et cela permet une fidélisation des licenciés car il est nécessaire de savoir plonger et d'être minimum N1 ou plongeur or pour pratiquer la PSP.

JL BLANCHARD nous rappelle que seule la FFESSM est délégataire de cette discipline et qu'elle a seule le droit de délivrer des licences et des diplômes techniques ce qui permet de verrouiller la pratique vis-àvis de fédérations concurrentes.

#### Découpage territorial :

Jean Louis BLANCHARD rappelle que la reforme territoriale mise en place par notre gouvernement va impacter notre organisation fédérale qui devra pour rester en accord avec le code du Sport apporter des modifications statutaires dans certaines régions.

Les nouvelles régions administratives vont entraîner la création de nouvelles entités fédérales et la région nord pas de Calais est concernée.

Aux départements du Nord et du Pas de Calais vont venir s'ajouter l'Aisne, la Somme et l'Oise actuellement rattachés à l'Île de France.

Le nom « Nord Pas de Calais » disparait. Cela va déplacer l'équilibre politique. Aux 5100 licenciés actuels vont s'ajouter 2500 autres et de 80 clubs, la nouvelle région passera à 130 : 50 % en plus.

Il va y avoir redéploiement des commissions.

Le périmètre administratif n'est pas si évident que cela et reste encore en devenir. Des questions se posent :

Est-ce qu'on dissout le comité ? Est-ce qu'on rajoute simplement les 3 départements ? Comment les départements vont-ils voter ? Comment vont s'ajouter les licences ?

Il ne faut pas s'endormir mais être prêt pour 2016.

C'est un souci pour les élus actuels et des rencontres entre les 2 exécutifs, Nord -Pas de Calais et Ile de France ont déjà eu lieu et d'autre sont prévues. Il y aura changement de statuts, changement de nom. C'est une évolution radicale du COREG actuel.

Mais JL BLANCHARD est confiant et pense qu'il faut voir cela comme un enrichissement culturel et une aventure passionnante.

# Commission régionale de Pêche sous-marine

# Rapport d'activité saison 2014

Présenté par Fabien RENAU Président de la commission

Annexe 8

L'objectif fixé avec le comité régional en Septembre 2013 était de relancer la commission Pêche sousmarine suite à la démission de Paul TERNISSIEN du poste de président.

Le nouveau Président élu pour 2014 est Fabien RENAU.

Le budget attribué à la commission PSM Nord Pas de Calais a laissé entrevoir la possibilité de promouvoir la discipline au niveau régional à travers la Formation et la Communication.

Ainsi le prévisionnel annuel nous a permis d'annoncer dès le mois de Novembre la mise en place des projets suivants :

- Passage des Niveaux PSM dans tous les clubs de la région PSM1, 2 et 3
- Passage du RIFA ouvert à tous les clubs de la région lors de session inter-club.
- Passage de l'IEC pour accueillir de nouveaux cadres à Calais, Boulogne et Harnes.
- 2 Stage régionaux pour valider les examens en milieu naturel.
- 1 Stage National pour promouvoir la PSM au niveau National.

### Compte rendu RIFA

Le Passage du RIFA était ouvert à l'ensemble des clubs de la région. Nous avons communiqué massivement sur l'importance de la sécurité en PSM pour sensibiliser un maximum d'adhérents et augmenter le nombre de candidats.

Le 19 Avril, à la clôture de l'examen 12 pêcheurs sous-marin sont devenus titulaires du RIFA dans notre région. Soit 10% des licenciés FFESSM qui pratiquent la Pêche sous-marine.

#### Compte rendu Niveaux PSM

Dès le mois de février, le Club de Harnes (62) a déclenché les premiers passages d'examen PSM 3, 10 personnes ont obtenu la carte PSM3. Puis lors des Stages des Aresquiers et de Saint Malo, 10 autres personnes ont passé l'examen PSM avec succès. Ce qui permet un total de 20 PSM. Soit 20% des licenciés FFESSM pratiquant la PSM. Actuellement c'est 30 adhérents qui disposent du diplôme.

#### Compte rendu effectif des Cadres

A ce jour, le nombre de Cadres PSM (MEF1, MEF2) dans le Nord Pas de Calais s'élève à 10 (Fabien RENAU, François DENISSEL, Regis GOUBEL, Eric LEGRAND, Charles VANDEVOORD, Paul TERNISIEN, Joel PRUVOT, Franck VALIN, Thierry PERRARD, Grégory CRAPET).

L'objectif est de le Passer à 15 avant la fin d'année avec 6 nouveaux IEC.

Actuellement nous avons 4 élèves cadres en cours de formation. Ils disposent déjà du PSM3 et du RIFA, ils pourront achever leur formation au mois de septembre au Stage de Saint Malo.

Les aspirants cadres sont : Pascal Wlodarsick, Phillip Dufosse (reçu), Fabrice Lampin (reçu), Julien Samarc, Florent Bonnet Langagne. Tous titulaires avant fin septembre.

### Compte rendu des Stages

Les compétences d'un moniteur fédéral exigent qu'il soit capable de se mettre en situation de chasse dans n'importe quel milieu Marin français : Mer du Nord, Manche, Atlantique, Méditerranée. Je demande donc à l'ensemble des aspirants Cadre de participer aux Stage régionaux organisés sur la côte ouest et sur la côte sud.

<u>Stage des Aresquiers</u>: Les 9, 10, 11 Juin 2014 s'est déroulé le Stage régional des Aresquiers à Frontignant. Ce stage a permis aux participants, désireux de faire évoluer leur niveau de formation, avec

des modules de l'IEC et du PSM 3. Les 15 participants ont ainsi bénéficiés de 3 semi-rigides et de Guides Locaux FFESSM (Nicolas Lazeiras, Jérome Verron, Sebastien Gonzales) pour découvrir le plateau des Aresquiers.

### Stage du Cotentin:

Stage National du Cotentin 2014 Barfleur

Le 5 <sup>ème</sup> Stage du Cotentin, organisé par la Commission Pêche sous-marine Nord Pas-de-Calais, a eu lieu les 20, 21, et 22 Juin 2014 à Barfleur.

Les 20 Stagiaires et Cadres fédéraux venus de toute la France ont été accueillis dans le cadre très soigné du Gîte des Grands Huniers à Barfleur, pour un budget de 110€ par stagiaire.

Pour assurer les sorties en Mer et la sécurité, 5 Semi rigides étaient à disposition des Cadres et des Stagiaires. Au programme en milieu naturel : Chasse au Lieu Jaune dans le courant, Chasse au Bar dans les Sargasses, Chasse profonde et Chasse du Bord. (Départ à la palme et en bateau)

Les Stagiaires n'ont pas hésité à se lever à 5 heures du matin pour profiter des courants favorables. Ainsi nous avons pu déguster les poissons prélevés : bars, mulets, vieilles, lieux et même du homard!

A programme des cours magistraux, formation sur le biotope « la traque du poisson », formation sur la cartographie et formation sur les espèces invasives. Chaque cours était en corrélation avec les 2 autres pour assurer aux stagiaires une cohérence pédagogique.

La notoriété du Stage du Cotentin au niveau national en fait à ce jour une référence en matière de formation à la pêche sous-marine. Avec un prix très abordable et une prestation « haut de gamme » (logement, repas et la touche Ch'timi des nordistes pour l'accueil) qui attire les stagiaires. Le stage du Cotentin affiche complet au bout d'une semaine pour la troisième année consécutive.

Merci aux cadres pour leur bonne humeur, Régis Goubel, Georges Raynaud, François Denissel, Jérôme Perier, Charles Vandevoord, Louis Flores, Walter Roques, Fred Salle, Régis Pareso et Fabien Renau et à l'ensemble des stagiaires.

### Stage de Saint Malo

Les 19, 20 et 21 Septembre 2014 les Stage de Saint Malo a permis d'accueillir 15 Stagiaires de la région Nord-Pas de Calais pour leur permettre d'obtenir le niveau PSM2. C'était aussi l'occasion de valider 2 nouveaux IEC (Cadres fédéraux) pour un montant de 110€/ personne.

### Budget 2014

Je souligne que le volume important d'activité, de formation et de création de cadres abouti a un budget positif de la commission PSM. Le budget 2014 était de 3700€, la particitpation financière des stagiaires permet de rapporter plus de 1000€ sur l'année à la commission.

### Nouveaux adhérents PSM

La communication massive sur les réseau sociaux, les forums et les clubs a permis de rapporter 20 nouveaux adhérents PSM cette année. Les inscrits sont distribués dans chaque club (Boulogne, Calais, Dunkerque, Harnes, Béthunes)

**PREVISIONEL 2015** 

# Formation:

L'objectif initial de développement de la formation sera dans la continuité de 2014.

#### RIFA PSM

Une nouvelle session de du RIFA sera mise en place pour faire un « REFRESH » aux anciens cadres. Une autre session sera destiné aux adhérents soucieux de perfectionner leurs compétences en matière de sécurité.

Les sessions seront déployées sur février et mars

# Stages Régionaux

- Stage de Pêche sous-marine en Corse (avril 2015)
- Stage de Pêche sous-marine en Angleterre (septembre 2015)

# Stage National

- Stage du Cotentin (juin 2015) Barfleur
- Stage de Cavalaire (juin 2015) Cavalaire

# **Commission Technique régionale**

# Rapport d'activité saison 2014

### Présenté par François DEPRETS Président de la commission

Annexe 9

### Les formations

### Tuteur de Stage Initiateur

• BETHUNE: 2 reçus, session du 02/03/2014

#### <u>Initiateur</u>

• SAINT AMAND LES EAUX: 4 reçus, session du 02/03/11/2014

• CALAIS: 6 reçus, session du 13/04/2014

• MONS EN BAROEUL: 11 reçus, session du 28/09/2014

• BOULOGNE SUR MER (CSMCO): 13 reçus, session 07/12/2014

• DOUAI: 7 reçus, session du 14/12/2014

### N4 Guide de Palanquée

FROIDCHAPELLE 11 reçus, session du 22/06/2014
 FROIDCHAPELLE 14 reçus, session du 29/06/2014
 FROIDCHAPELLE 7 reçus, session du 11/10/2014

### Moniteur Fédéral 2ème Degré

- Formation des MF2 incluses lors des stages et examens GPN4 et MF1
- 18-19 janvier
- 1 et 2 février
- 8 et 9 février
- Une ½ journée par semaine à convenir avec le groupe

# Moniteur Fédéral 1er degré

### Stage initial:

- 18-19 janvier
- 1-2 février
- 8-9 février

### Stages de mise en situation

- 8–9 mars
- 15-16 mars
- 12-13 avril
- 10-11 mai
- 10-11 mai (deuxième site)
- 28-29 juin
- 13-14 septembre

# Stage final et examen

• Galéria : du 23 au 30 août

### **BILAN GENERAL DES FORMATIONS**

	2014
N 1	530
N 2	183
N 3	135
N 1 PASSERELLE PADI	4
N 2 PASSERELLE PADI	2
N 3 PASSERELLE SSI	0
N 4 G.P.	15
N 4 G.P./Dir. BASSIN	29
N 5	16
N 4 GP Conv. LIFRAS	1
N 4 GP Conv. NELOS	1
N 4 GP Conv. VDST	2
PE 60	0
PE 40	20
PA 40	10
PA 20	20
PA 12	26
Pl. NITROX	25
PI. NITROX CONFIRME	4
MONITEUR NITROX	5
Ini Dir. DE BASSIN	45
T.S.I.	10
E3 - M.F.1.	9
E3 - B.E.E.S. 1	2
DE-JPS	2
E4 - M.F.2	0
	1096

# <u>Secourisme</u>

- LAMBERSART, 1 reçu, session ANTEOR du 20/11/2014
- BETHUNE, 8 reçus, session ANTEOR du 17/05/2014

# <u>R.I.F.A.</u>

• 166 reçus

# **Techniciens En Inspection Visuelle**

- AVION, 15 reçus, session du 19/01/2014
- VILLENEUVE D'ASCQ, 16 reçus, session du 26/01/2014
- VILLENEUVE D'ASCQ, 18 reçus, session du 15/02/2014

#### Collège des instructeurs

- Réunion d'information sur la réforme du GP (avril 2014)
- Création d'un groupe de travail sur la rédaction des sujets (décembre 2014).
- Réflexion suite à la demande de la CTN sur l'épreuve RSE
- Séminaire IR pour l'organisation d'un colloque encadrant régional pour 2015

### <u>Handisub</u>

- 10 janvier 2014, participation de la Région au Conseil National à Paris
- 8 et 9 juin 2014, stage EH1pour la Région Nord, à MONS EN BAROEUL.
- 11 juin 2014, participation de la Région à l'HANDURO à BERCK SUR MER
- 11 et 12 octobre, stage EH1 pour la Région Pas de Calais à BERCK SUR MER.

# Jeunes Plongeurs

- 9 février, journée jeux à Wattrelos. 87 jeunes : 14 Clubs dont 3 belges
- 7 juin, journée plein air à Dour. 102 jeunes : 15 Clubs
- 7 septembre, journée plongée à Ekeren (Belgique). 32 jeunes : 5 Clubs
- 19 au 22 octobre, RIPE (Rencontres Internationales Plongée Enfants) à Niolon.
   27 jeunes : 9 Clubs

# **Commission régionale Souterraine**

# Rapport d'activité saison 2014

### Présenté par Cyril WACOGNE Président de la commission

Annexe 10

### Des présentations en piscine

- Sensibilisation aux dangers de la plongée sous plafond (spéléo, épave, sous glace, bâtiments immergés...):
- Présentation des règles de sécurité (théoriques et mise en pratique en bassin)
- Information sur les possibilités de formations.

Nous nous sommes déplacés à Wattrelos, St Amand, au club de l'Aa... Nous sommes à votre disposition pour organiser ces séances dans vos clubs

#### Des stages de découverte et d'initiation

Les premiers coups de palmes sous terre. Stage de 2 jours à Chatillon/ Seine 1 stage a été organisé auquel ont participés 8 stagiaires

### La commission a délivré des certifications

5 PS1

2 PS3

2 FPS1

1 FPS2

### Des plongées

Un rassemblement de 4 jours dans le Lot pour permettre de pratiquer en étant encadré Des sorties en WE

### Les prévisions 2015

2 stages d'initiation1 stage perfectionnement2 rassemblementsDes interventions dans les clubs1 stagiaire FPS2

Tout ceci est maintenant possible par l'acquisition d'un compresseur Je vous remercie de votre attention

# Commission Régionale Biologie et environnement

# Rapport d'activité saison 2014

Présenté par Mathieu LICHOZIEK Président de la commission

Annexe 11

**Encadrants actifs** 

FB1: 20 FB2: 4 FB3: 4

Stages diplômants

Nb de stages diplômants : 7

Formations PB1 : 5 centres

Formations PB2 : 2 centres

Nb de stagiaires : 135

nb de stagiaires : 60

nb stagiaires : 11

Plongées de validation : 42 stagiaires

# Stages non diplômants

#### **Faits marguants**

- Suivi scientifique du lac bleu (financé), partenariat avec professionnels (AQUAGO)

- Conférence 2014 de Thibault RAUBY, équipe Ballesta à la rencontre du cœlacanthe
- Stage eaux douces au lac bleu avec Jean Pierre Corolla (2 plongées+ conférence)
- Médaille d'or Jeunesse et Sports pour Jean Marc Destailleur
- Achat trinoculaire
- Participation au comité de gestion du parc marin de la côte d'Opale

Total participants 2014 aux activités : environ 400 personnes

# Projets 2014-2015

- Première session FB1 (9 candidats) pour la CDEBS 62
- Reconduction du planning + 1 stage
- Développement de la bio/plongée enfants (3 encadrants formés)
- Développement du site internet

# Commission régionale d'archéologie

# Rapport d'activité saison 2014

### Présenté par Dominique DUVET Président de la commission

Annexe 12

Cette saison est la première avec autant d'activité, j'espère que cela va continuer.

La commission a demandé une autorisation de prospection auprès du DRASSM afin de cibler quelques croches ou points remarquables ainsi que la recherche particulière du HMS KEMPTON, Sister Ship du HMS REDCAR qui est coulé devant Gravelines.

Ces deux navires ont été coulés par des mines en 1917.

Cette demande a aboutie à une autorisation en bonne et due forme, huit journées ont pu être exploitées pour ces recherches.

Les matériels que nous avons utilisés sont deux magnétomètres et un sondeur latéral.

Une convention avec le « Club Plongée de l'Aa » a été passée afin d'utiliser leur embarcation Téthys. Le bilan des journées passées sur l'eau est intéressant, plusieurs points remarquables on bien montrés qu'il y a quelque chose au fond mais tous n'ont pas été survolés.

En ce qui concerne la recherche du Kempton, nous avons trouvé plusieurs sites avec une magnétométrie importante.

L'objectif suivant serait de plonger dessus mais pour faire de l'identification, il nous faut impérativement des plongeurs classés par le ministère du travail. Des équivalences existent, c'est un travail de chacun pour arriver à ces niveaux et venir rejoindre les rangs de l'équipe.

Un objectif de faire une demande d'identification au DRASSM est envisagée en 2016.

En attendant pour 2015, nous avons demandé de solder la prospection de 2014 en la complétant d'autres. La demande est en cours.

Des surprises ont données du piquant à notre saison, en effet nous sommes passés à côté d'un « seehund », sous-marin de poche de la guerre 39/45.

Sur une marée de grand coefficient, Michel MAQUERRE nous a emmenés sur un site où apparait une structure supérieure qui a la forme du château d'un sous-marin. Alain RICHARD, notre expert en sous — marin s'est attaché à faire des recherches et c'est avec bonheur que leur histoire s'est un peu dévoilée. Nos responsables du DRASSM se sont même dépêchés pour constater de visu les structures visibles. Malheureusement il se trouve que nous ne sommes pas en présence d'un des leurs mais l'histoire nous a bien tenus en haleine.

D'autres pistes sont également exploitées sur l'estran de Gravelines à Calais, nous en reparlerons la saison prochaine.

J'espère ne pas avoir été trop long et je profite de ce moment pour remercier Alain RICHARD, Michel MAQUERRE, Bertrand SPLINGART, André LORIN, François MATTHIEU (GRIEME), Yvon CHARTIER (GRIEME) pour le travail et le temps passé à mettre la technologie au point, enregistrer les données, identifier ou encore permettre une identification de matériel ou encore de mettre un nom sur nos morceaux de fer qui sont au fond de la mer.

# Commission Médicale et Prévention régionale

# Rapport d'activité saison 2014

Présenté par Dr olivier CARON Président adjoint de la commission

Annexe 13

- 1. Le manuel du médecin fédéral est en fonction. Il est disponible sur le site national de la commission médicale. Lors de la réunion nous avons pu le découvrir avec nos moyens informatiques.
- Mise à jour du listing des médecins fédéraux et conditions de radiation.
   Un médecin non à jour de licence dans les 3 mois suivant l'année nouvelle sera rayé du listing des médecins fédéraux.
- 3. Dossiers en appel (venir avec les éléments médicaux) 1 dossier inscrit et d'autres dossiers sont évoqués sous le sceau de la confidentialité.
- 4. Thème réunion automnale 2014 connu en juin : suppression visite médicale médecin fédéral ou spécialisé pour les niveaux 2&3.

La CMPN travaille sur un nouveau mode de délivrance des certificats médicaux, avec au départ un auto questionnaire tel qu'il avait été établi en 2007 (environ).

La CMPN va donc travailler sur la mise au point d'un nouvel auto questionnaire qui sera à remplir par le licencié, et en cas de réponse qui « va mal », passage obligatoire par médecin fédéral On reparlera en juin d'un éventuel topo sur les plongeurs handicapés,

Merci de m'avoir écouté

# Commission régionale de Nage en eau vive

# Rapport d'activité saison 2014

Présenté par Patrick MONPETIT Président de la commission

Annexe 14

Bonjour à tous,

Toujours l'initiation et la promotion de la NEV, elles furent les principales activités de la commission.

Plusieurs clubs ont participé à notre activité qui est la nage en eau vive.

Ils se sont déplacés pour s'initier au flotteur :

- A St Laurent Blangy, pour connaître les premiers gros mouvements d'eau d'un presque torrent, et les initiations sur demande des clubs
- En baie de Somme, au Hourdel, pour nager avec les phoques
- A la carrière de Dour, pour la journée des Jeunes
- Le téléthon à Béthune, pour le plaisir de beaucoup d'enfants
- Jeu de piste amphibien Le dimanche 5 octobre au lac Bleu de Roeux. Proposé par le collège féminin du CODEP Nord
- Toujours à St Laurent, pour la fête de la base, toujours le 5/10 après-midi

J'ai continué mes initiations en piscine, les enfants y découvrent le matériel et le maniement de ces drôles de « bateaux », et la partie d'hydro-polo en fin de séance les ravit intensément. Au cours de ces séances en piscine, les « grands » s'y mettent aussi, et lorsque l'on voit la hargne qu'ils développent pour marquer des buts, c'est impressionnant.

Notre activité surprend la plupart des participants par la part très ludique de la nage avec flotteurs.

Pour la formation, Nathalie LEFEBVRE, du club de Berck, a réussi le MEF1. Elle a repris cette année aussi la compétition, à suivre!

Elle a aussi assuré la session « animateur club NAGE EN EAU VIVE » pour 6 candidats, sur la base de St Laurent Blangy : tous reçus !

Je tiens à remercier Véronique et Alain MARC, mais aussi Jacqueline DEPARIS, Myriam FURNE et Christophe LEVEL pour leur aide au cours des nombreuses sorties.

Un bémol à cette année active et intéressante : à l'occasion de la journée « enfants » à DOUR : "il aurait été bien que dans l'article paru dans le Subaqua, il fût mentionné la participation très active, et je pense très appréciée des enfants, de la Commission NAGE EN EAU VIVE"!

Trois encadrants se sont déplacés, ont assuré l'activité et la sécurité des enfants, sans aucune reconnaissance morale et pécuniaire !

Je vous signale enfin que j'organise encore, durant cette saison, « et certainement la dernière », des sorties NEV, à St Laurent, à Cayeux pour les phoques, et autres ; vous pouvez participer en vous inscrivant d'avance, selon le matériel disponible.

Des clubs ont déjà pris rendez-vous pour les initiations en piscine.

Le calendrier des activités sera bientôt sur le site.

Cette année 2015, sera toujours dans cette continuité de la promotion et de l'initiation, ceci pour le plaisir des tous, et de leur encadrement. Je réitère aussi mes remerciements au Président, et aux membres du comité, pour leur soutien pour cette toute petite commission, afin de favoriser les initiations et les rassemblements pour les clubs

Merci à tous, et à bientôt.

# **Commission régionale de Nage avec Palmes**

# Rapport d'activité saison 2014

Présenté par Bernard NORMANI représentant de la commission

Annexe 15

# Championnat de France des Clubs 14 et 15 décembre 2013 Valence

L'équipe Garçon prend la 7<sup>ème</sup> place

L'équipe Fille la 6<sup>ème</sup>

Et au classement général le Club prend la 5<sup>ème</sup>place

### Championnat régional Dunkerque le 06 avril 2014

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous nous retrouvons à DUNKERQUE pour le Championnat régional Piscine.

Le Championnat régional a rassemblé :

70 nageurs pour 4 clubs :

### Comité Nord Pas de Calais

Plongée Club de Douai Sports Nautiques Caudrésis Catésis

### Comité Ile de France Picardie

Paris Palmes Olympique

# Club étranger

Liège Grivegnée Monopalme

Très bons résultats pour notre région :

Le Plongée Club de Douai plus de 150 médailles

Les Sports Nautiques Caudrésis Catésis plus de 35 médailles

# Championnat régional Longues distances FOURMIES - le 1er juin 2014

Pour la première fois, un championnat régional de Nage avec Palmes a été organisé sur le site Des Etangs des Moines de Fourmies

### 6 clubs présents :

Clubs d'Activités subaquatiques Fourmisiens

Club de plongée de Calais

Club de plongée Maubeugeois

Plongée club de Douai

Sports Nautiques Caudrésis Catésis

Un club belge.

Pour un total de 57 nageurs.

### Championnat de France Elite CHARTRES - du 6 au 8 juin 2014

- ◆ Ce championnat réunit les meilleurs Nageurs nationaux.
- ♦ Le PCD y engage 10 nageurs.
- ♦ 19 places de finalistes
- ♦ Catégorie Espoirs

Une 2ème place pour Amélie PETIT au 100 SF Une 3ème place pour Lara HAGER au 100 IS Une 2ème place pour Julien GUILBAUT au 400 SF et au 400 IS Ainsi qu'une 3ème place au 200 SF

### PALAISEAU - Les Inter-zones le 29 juin 2014

- Le 29 juin, les inters zones se déroulaient à Palaiseau
- Cette manifestation rassemble chaque année les meilleurs poussins benjamins et minimes des régions Est – Ile de France Picardie – Nord-Pas de Calais

Cette année 38 nordistes se sont déplacés en lle de France sont rentrés avec la coupe de la région la mieux représentée.

Pour le PCD : 8 médailles d'Or

12 médailles d'Argent 12 médailles de Bronze

Pour le Club des Sports Nautiques du Caudrésis Catésis :

1 médaille d'Or 2 médailles d'Argent 3 médailles de Bronze

# Championnat de France des Maîtres le 05 juillet à MONTBELIARD

Dernière compétition nationale de la Saison.

14 vétérans.

2 clubs représentés : Le Plongée Club de Douai Avec 11 nageurs

Le club des Sports Nautiques du Caudrésis Catésis avec 3 nageurs

Récompenses par équipe sur le 4500 mètres:

Médaille d'Argent pour Roland CRESTEL et Bruno SAMBOURG

Médaille de Bronze pour

### Xavier PETIT et Cyrille QUERUEL

### Classements des clubs régionaux

# STAGE DE DÉTECTION INTERRÉGIONAL DE NAGE AVEC PALMES PROVINS 31 octobre au 3 novembre 2013

- Le stage, organisé par la commission régionale Ile de France Picardie, se déroule à Provins,
- en Seine et Marne
- 8 nageurs du PCD, et un nageur du club des Sports Nautiques du Caudrésis Catésis, encadrés par Bernard NORMANI ont participé à ce stage.

### **Formations**

- Une seule personne pour la formation de Juge Chronométreur : Laurent MATON
- 13 personnes ont participé à la formation Initiateur Premier degré.
- Remerciements à Patrick SASTRE juge international pour avoir officié sur 3 compétitions

Merci à tous, parents, juges, entraineurs, pour leur implication en compétition, ou lors de déplacements qui ne sont pas toujours simples à gérer.

Mais surtout, merci aux nageurs qui, encore cette année, ont su porter très haut les couleurs de notre région.

# **Commission régionale de Tir sur Cible**

# Rapport d'activité saison 2014

Présenté par Michel RENARD Président adjoint de la commission

Annexe 16

- Le 13 septembre 2013, participation à l'opération « Splash in Lille Métropool », ou de nombreux jeunes, et moins jeunes, ont découvert le tir sur cible subaquatique, avec du matériel adapté sécurisé dans le petit bain. 43 baptêmes de tir sécurisé ont été fait à la piscine de Saint André.
- Le 6 octobre 2013, présence à la fête de l'eau organisée par le comité régional. Les conditions ne nous permettent pas de démonstration ni de baptêmes. Une vidéo d'initiation est visionnée avec intérêt par les nombreux visiteurs.
- Le 17 novembre, le club de HARNES ouvre la saison 2013-2014, en organisant la première manche du championnat régional.
- Le 15 décembre est consacré à la formation RIFA, organisée à DUNKERQUE, par Apnéaquatir. Cette journée mixte, Apnée et Tir, permet de certifier 27 RIFA-Apnée et 8 RIFA-Tir, grâce aux compétences des formateurs et à l'implication des participants.
- Le 10 janvier 2014, Michel RENARD et Michel DEHAENE représentent la discipline et le comité régional sur le stand fédéral au salon de la plongée, porte de Versailles à PARIS.
- Le 12 janvier, le club Les Amis de l'Eau de HARNES accueille le championnat régional, manche 2 de la saison. Leur équipe reçoit les compétiteurs de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE et du club La Bulle d'Ile de France.
- Le 4 février, Philippe HASCOET et Michel DEHAENE se rendent au club CPSMA à ARRAS pour une séance de démonstration et baptêmes de tir. Une quinzaine d'adultes, la plupart apnéistes, ont découvert cette pratique.
- Le 9 février, rendez-vous à DUNKERQUE avec Apnéaquatir pour la manche 3 du championnat régional.
- Le 12 février le club de Wasquehal, grands et petits, sont reçus par Michel RENARD et Michel DEHAENE et les moniteurs du club de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE pour une séance de découverte et d'essai.
- Le 26 février c'est au tour d'une équipe de jeunes de l'UFCV de s'initier au maniement de l'arbalète, à SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE.
- Le 23 février, les compétiteurs de se retrouvent à SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE pour le championnat départemental Nord 1.
- Les 5 et 6 avril, participation de M.R. Et M.D. aux travaux de la commission nationale à AVIGNON, lors de l'assemblée générale de la fédération.
  - Le 13 avril rendez-vous à DOUAI pour la manche 2 du championnat départemental Nord.
- Le 4 mai, c'est à Harnes que se termine la saison régionale, dernière compétition sélective aux championnats de France.

Les 7 et 8 juin la délégation régionale se rend aux championnats nationaux de CHARTRES. Parmi les 4 compétiteurs sélectionnés, dont une féminine, seuls Christophe LANNOY de HARNES et Jacques DEHU de LILLE, y participent, honorablement. Les 3 arbitres réclamés par la commission nationale les accompagnent, dont Michel RENARD, responsable de l'arbitrage.

Les 28 juillet une quinzaine de jeunes du centre 97 Jeunes du Service Jeunesse Saint André viennent faire un baptême de plongée et de tir sécurisé.

Pour la saison prochaine 2014-2015, sont prévus, un stage et un examen RIFAT ainsi qu'une formation et un examen d'Initiateur-entraineur pour 3 ou 4 candidats déclarés. Un MEF1 est candidat au MEF2.

# Commission régionale Audiovisuelle

# Rapport d'activité saison 2014

Présenté par Luc PENIN Président de la commission

Annexe 17

Le club PALM de Mons accueille, une fois par mois, les photographes et vidéastes, pour des séances en piscine, de prise en main du matériel et de travail technique, suivi d'une analyse d'images. (7 Séances pratiques piscine en 2014)

l'initiative de la CRAV 59-62, Commission Régionale Audio Visuelle, une projection mensuelle réunit des photographes et vidéastes sous-marins, débutants ou experts, et les biologistes, qui échangent autour de leurs derniers clichés projetés sur grand écran, avec des commentaires aussi bien techniques que biologiques.

Lieu: à la maison des sports de Villeneuve d'Ascq, 365 rue Jules Guesde (9 Projections mensuelles en 2014)

Le 14 mai Projection au Fresnoy : projection sur un écran de cinéma des meilleures réalisations de l'année

25 janvier stage lightroom avancé : Utilisation du logiciel pour stocker, cataloguer, traiter les images.(12 participants)

16 mars Trophée photo enfants Nouvelle activité à destination des jeunes (8 équipes)

30 mars Stage modèle piscine Comment poser pour une belle photo subaquatique, comment dialoguer entre photographe et modèle

5 avril Stage diaporama avancé Comment présenter ses images fixes ou animées et sonoriser la présentation.

6 juin Séance pratique Lac Prises de vues suivies d'une analyse.

7 juin Participation journée plongée enfants

Stage photo N1 et N2 Une semaine pour progresser dans la technique photographique. (11 participants)

6-7 septembre Stage MiniCam À l'initiative du club de Harnes, deux jours pour bien utiliser les minicam et monter un petit film. (12 participants)

13 septembre Rencontre photo «Sous le Lac Bleu» Un WE autour d'une compétition ouverte à tous, dans une ambiance conviviale d'échange. (13 équipes engagées)

13 septembre Rencontre photo «Sous le Lac Bleu» Un WE consacré aux prises de vues en mer suivies d'une analyse d'images.

15 novembre Stage initiation gestion d'images Une journée (8 participants)

6 décembre Stage Lightroom avancé Utilisation du logiciel pour stocker, cataloguer, traiter les images (13 participants).

Merci de votre attention.

# Commission régionale Apnée

# Rapport d'activité saison 2014

### Présenté par Benoit PAUL Président de la commission

Annexe 18

#### 25 janvier 2014:

Formation initiale de juge fédéral 1er à la piscine Paul Asseman de Dunkerque.

Formation animée par Sylvie SYCRE BELLAGE de la commission régionale apnée Île-de-France/Picardie. 17 stagiaires étaient présents à cette formation.

### 26 janvier 2014:

Championnat régional d'apnée à la piscine Paul Asseman de Dunkerque.

Championnat organisé par le club Apnéaquatir en partenariat avec la commission régional apnée.

### 9 mars 2014:

Compétition inter-régionale d'apnée à Melun organisé par la commission régionale apnée Île-de-France/Picardie.

Marie PAUL, Christine RISPAL, Benjamin BAR, Michel BELLOTTI et Benoît PAUL étaient présents à cet événement et ont représenté la région Nord Pas-de-Calais.

Cette compétition a permis à Marie et Benoît PAUL de valider leur formation de juge.

#### 8 et 9 juin 2014:

Déroulement du championnat de France d'apnée 2014.

Alexis DUVIVIER, compétiteur de la région s'est fait remarqué en terminant à la première place du dynamique sans palmes et du combiné, et à la 2ème place du dynamique avec palmes. Il fait parti d'emblée de l'équipe de France.

3 juges fédéraux 1er degré de la région étaient présents : Marie PAUL, Michel BELLOTTI et Benoît PAUL.

### 14 juin 2014:

Sortie apnée en milieu naturel à la carrière de Dour organisée par la commission régionale apnée.

### 22 juin 2014:

2ème Open Freediving de Mouscron.

La commission apnée Nord Pas-de-Calais est venue aider la commission apnée de la LIFRAS dans le cadre de l'organisation de cette compétition.

Cette saison, la commission s'est doté de matériel nécessaire à l'organisation des compétitions (chronomètres, Commande d'une armature de gueuse, d'un parachute de levage de 30 litres et de 100 mètres de bout de 12 mm de diamètre.

Merci de votre attention.

# Commission régionale de Hockey Subaquatique

# Rapport d'activité saison 2014

Présenté par Dounia LAHLOU Présidente de la commission

Annexe 19

# Bilan par club

#### Lille:

Diminution du nombre de pratiquant.

Soucis de piscine suite à un conflit entre le LUC et l'Université Lille 2. Contact pris avec les municipalités de Ronchin et Haubourdin. Puis finalement le club est resté sur Lille.

Du coup, une fin de saison un peu « bizarre » et un début de saison qui a tardé à commencer. Ce qui peut expliquer la perte d'adhérent.

Résultat saison précédente :

Equipe 1: 1<sup>er</sup> du groupe B de la division 1 Equipe 2: 12<sup>ème</sup> de Division 2 – retour en D3.

Equipe fille (en bi-club avec Berck): 3ème Division 1 groupe B

Equipe jeune (en bi-club avec Berck): 10ème en Cadet

Optique 2014/2015 : consolidation des relations avec Université Lille 1 et développement de l'activité pour les étudiants.

#### Berck:

Quasiment plus d'équipe en compétition.

Des initiations localement : triathlon, club de natation, notre club de plongée, des filles et des gars mais une seule recrue licenciée en plus et loisir pas compétition.

Equipe fille (en bi-club avec Lille): 3<sup>ème</sup> Division 1 groupe B Equipe jeune (en bi-club avec Lille): 10<sup>ème</sup> en Cadet

#### **Hautmont:**

Club qui se maintient en nombre d'adhérent mais n'a pas pu assister au championnat de France. Résultat, perte d'un quota pour la région en D4.

# Les perspectives :

Au niveau des compétitions : faire le meilleur résultat possible.

Favoriser les bi-club pour permettre à tous de faire de la compétition et/ou du loisir. Et désormais biclub Haumont Berck.

Tournoi amical les 13/14 juin entre les équipes nationales à Berck sur Mer : France, Hollande, Angleterre et Espagne. (Information à confirmer par le national).

Continuer la formation des jeunes en interne.

Championnat du monde jeune cet été, encore deux jeunes nordistes en liste pour la sélection.

# Bilan de la région :

Co-organisation d'un stage féminin à l'Etang de Berre.

**Quelques initiations** 

Création d'une plaquette à valider avec le COREG.

Une perte d'adhérent – des soucis pour obtenir des piscines pour organiser des événements nationaux.

Objectif: un championnat national l'an prochain.

Au niveau de la formation : changement du responsable de formation en cours d'année. Donc pas d'organisation de formation cette année.

Pour l'an dernier : 2 initiateurs.

Cette année 1 inscrite au passage de l'EF1 (entraîneur fédérale).

Je vous remercie de votre attention.

# Commission Juridique régionale

# Rapport d'activité saison 2014

Présenté par Dominique FREVILLE Président de la commission

Annexe 20

### Rapport d'activités commission juridique 2014

Au cours de l'année écoulée, la commission a été sollicitée pour :

- Participer à la « réactualisation » de statuts d'association.
- Répondre aux questions portant sur les textes législatifs.
- Examiner des litiges opposant des clubs associatifs à des licenciés.

### "Président d'un club associatif ai-je la possibilité de remettre un reçu fiscal à mon donateur ?

Pour pouvoir délivrer un reçu fiscal ouvrant droit à la réduction d'impôt, les associations doivent soit être des fondations ou des associations reconnues d'utilité publique, soit des œuvres ou des organismes d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif,... (cf. Article 200 du code général des impôts modifié par Décret n°2010-421 du 27 avril 2010). Modifié par LOI n°2012-387 du 22 mars 2012 - art. 126

#### Mon club impose la licence avec l'adhésion?

La cotisation et la licence doivent être dissociées car un même membre peut être adhérent de plusieurs associations mais il ne peut avoir qu'une seule licence.

Adhérent d'un club avec une licence prise dans un autre club, est-il possible de rentrer dans le Comité Directeur du club d'adhésion?

La prise de licence ne veut pas dire forcément adhésion à une association car c'est uniquement le paiement de la cotisation qui constitue l'adhésion à l'association. Sauf mention contraire dans les statuts, il n'y a pas de raison de refuser l'accès au comité directeur d'un adhérent.

On peut très bien être adhérent – licencié dans une structure du Sud de la France et adhérer à un club du Nord et entrer au Comité directeur de ce club.

Membre d'un club associatif et désirant adhérer également dans un second, le demandeur s'étonnait des différents tarifs pratiqués et notamment entre l'adhérent qui prend sa licence au sein du club et celui qui a pris sa licence dans un autre, estimant qu'il faisait l'objet d'une certaine forme de discrimination il posait la question suivante : Un club est-il libre d'adopter la politique tarifaire qu'il veut ?

Les droits des membres sont fixés par les statuts. Il est possible de définir différentes catégories de membres. Dans ce cas :- il ne doit y avoir aucune discrimination entre les membres d'une même catégorie.- les statuts peuvent prévoir des conditions d'admission différentes, accorder un pouvoir délibératif ou consultatif aux membres selon leur catégorie d'appartenance. Avant d'adhérer, consultez les statuts et le Règlement intérieur du club qui doit prévoir plusieurs catégories de membres.

"Si en compétition, un problème survient alors qu'il a un défaut de licence (mauvaise licence, licence pas à jour, certificat médical pas à jour ou autres...), qui est responsable?

- "Les compétitions nationales et internationales organisées sur le territoire Français se déroulent sous le patronage de la FFESSM".
- a. Les niveaux de responsabilités sont « définis ».
- b. Avant de participer aux compétitions, les concurrents doivent produire leur licence attestant de leur affiliation à la FFESSM ainsi que la carte d'identité fédérale dûment complétée pour l'année sportive en cours.

- Avant le début des compétitions, chaque équipe doit présenter au secrétariat, par l'intermédiaire de son Chef d'équipe, les documents administratifs de chaque concurrent et chef d'équipe.
- d. Dans chaque compétition il y a un secrétariat tenu par une personne désignée qui a la responsabilité de contrôler les documents demandés...si un des documents est manquant, l'accès à la compétition doit être interdit.

Le responsable, lors de la compétition, prévient illico-presto l'organisateur et toute personne concernée (président, présidents de club ou son représentant du club de l'athlète, entraineur). Quel que soit le niveau de compétition, le contrôle des documents (licence, certificat médical, carte d'identité) est obligatoire. Si un problème ou litige survient, il est possible de porter l'affaire auprès des instances fédérales.

### Litige entre un encadrant E3 et le DP d'un club associatif.

### Rapide exposé:

Prévu pour une sortie enseignement prépa N2, le directeur technique et encadrant E3, titulaire d'un certificat médical en cours de validité (établi depuis deux semaines), avait vu ses capacités remises en cause par le Directeur de plongée. Sans entretien préalable, ce DP s'était autorisé à contacter un médecin fédéral (autre que celui qui avait établi le certificat médical) pour connaître l'état physique du moniteur.

<u>Justifications du DP</u> : faible nombre de sorties encadrement au cours de l'année, une absence prolongée et un amaigrissement flagrant".

Notre requérant a souhaité que le Président du club intervienne et prenne toute disposition pour que ce type de comportement ne se renouvelle plus au niveau des autres membres du club et cela est resté sans suite.

### Après avis du Président de la commission médicale, notre conclusion :

Concernant l'aptitude « générale » : c'est le diplôme qui prouve que la personne a été jugée capable d'obtenir le niveau X ou Y.

Quant à l'aptitude physique, la pratique de la plongée est subordonnée à la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'activité.

le DP ou qui que ce soit n'a pas à contacter le médecin (qui de toute façon ne répondra pas car lié par le secret médical).

Le Président d'un club ou d'un jury d'examen, l'exploitant d'une SCA ou un directeur de plongée qui, de manière évidente,

- 1. <u>constate</u> chez un plongeur ou un encadrant un comportement particulier susceptible à ses yeux d'être générateur d'une conduite à risque pour le plongeur ou sa palanquée,
- 2. <u>considère</u> que ce licencié n'est pas en état physique ou psychique de participer à une activité prévue par le règlement fédéral ou le code du sport,

peut s'opposer à cette pratique.

Dans ce cas, il doit inviter le licencié à bénéficier d'un examen médical complémentaire réalisé selon les règles de bonnes pratiques médicales prévues par le règlement médical fédéral.

Il pourra alors refuser toute pratique à ce licencié tant que cette consultation n'aura pas été effectuée. Après avoir pris connaissance de nos conclusions, le requérant souhaitait que la commission juridique sanctionne le Président et le DP par un rappel à l'ordre.

La commission juridique lui a rappelé qu'elle n'avait aucune compétence en matière disciplinaire et qu'il appartenait au requérant de saisir l'instance disciplinaire de son association ou à défaut celle du Comité Régional.

Litige entre adhérents et Président de club.

Un adhérent a signalé à la commission des irrégularités et dysfonctionnements qu'il avait constatés au sein de son association. Il a fait l'objet ainsi que des membres de sa famille de propos discriminatoires donc violation de l'article 3 des statuts. (« L'association s'interdit strictement en son sein

toute discussion ou manifestation présentant un caractère politique, confessionnel ou racial »), En charge de ce litige, le Président-adjoint de la commission Juridique rencontra des adhérents et le Président de ce club; ce qui lui a permis de recueillir des informations objectives et d'apporter ses conseils. Il parvint à modérer la position du plaignant, évitant ainsi un éventuel dépôt de plainte. Un compte rendu était adressé au Président du Comité Régional.

rappel : <u>l'Article 225-1 du Code Pénal</u> prévoit que toute distinction opérée entre les personnes physiques à raison de leur origine, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, constitue une discrimination. Il s'agit d'un délit relevant du Tribunal correctionnel dont l'action se prescrit par 3 ans.

Cette infraction pénale est réprimée par l'article <u>225-2 du Cp</u>, les sanctions encourues sont des peines d'emprisonnement pouvant atteindre 3 ans, et /ou Des amendes jusqu'à 45.000 € si l'auteur est un particulier, 225.000€ si l'auteur est une personne morale. Sans préjudice des dommages et intérêts pour la partie civile et d'éventuelles peines complémentaires (privation de droits civiques). La loi prévoit également la sanction des complices. S'agissant d'une personne morale (association) la dissolution peut être prononcée.

Merci de votre écoute.